

Préceptes du Savoir-Mourir :

_Prenez rendez-vous sur Internet avec Saint-Pierre à l'aide de votre carte mortale.

_Inscriptions funéraires sur votre dalle vivement souhaitées :

_je ne suis pas un robot

_pas de publicité s'il vous plaît

_j'accepte de recevoir les cookies de toute enseigne à destination des défunts (installation d'une alarme pour éviter toute violation de sépulture...)

_Déclaration sur l'honneur stipulant que vous n'êtes d'aucun intérêt archéologique

_A l'aide votre appli, vous pouvez accepter ou refuser :

-l'installation d'une éolienne à proximité qui risquerait de troubler votre sommeil

-l'installation d'une antenne relais à proximité en vertu du principe de précaution

_ Ne pas oublier de signer au Service des Impôts votre changement de résidence

_En période de confinement et de couvre-feu, n'oubliez pas votre attestation remplie et signée lors de vos sorties noctambules et n'oubliez pas que les sabbats entre fantômes sont limités à six participants

_Mentionnez le motif impérieux (exemple : raison médicale : Faire un peu d'exercice afin de trouver plus facilement le sommeil)

_Si votre sépulture se trouve en zone bleue, n'oubliez pas de mettre à jour votre disque régulièrement pour éviter toute amende de stationnement

_Ne fermez pas votre compte Facebook pour éviter à vos amis de faire tourner les tables pour dialoguer avec vous

_Ne fermer pas votre compte Amazon qui vous permettra de profiter des soldes et de changer votre suaire pour la fête d'Halloween

_N'oubliez pas d'éteindre votre portable lors de toute cérémonie funéraire proche de votre résidence secondaire

_Avant votre emménagement, n'oubliez pas de souscrire une assurance pour dégâts des eaux (certains diraient : dégâts des os).

Permettez-nous enfin de vous souhaiter « une bonne nuit »

P.S. Comme le dit cet adage : « Le plus tard sera le mieux » ...